

ADEME

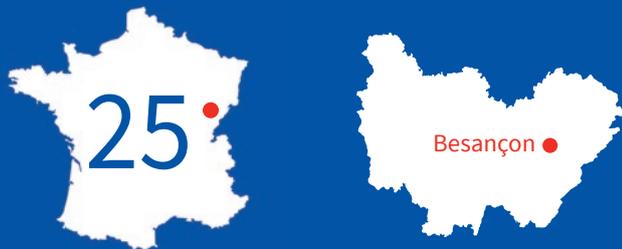


Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

VILLE DE **BESANÇON**

Vers une stratégie climat air énergie

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ



Ville de
Besançon | **PORTRAIT**

Type de collectivité : Commune

Population : 120 000 habitants

Région : Bourgogne - Franche-Comté

Obtention du label : 2007 - 2011 - 2012 - 2016

Niveau actuel du label : Cit'ergie Gold

Echéance de renouvellement de

la labellisation Cit'ergie : 2020

ILS ONT DIT...

« Alors que l'accord de Paris est en cours de ratification par les Etats, la mobilisation des collectivités a tout son sens maintenant. Il s'agit de donner une réalité aux engagements internationaux avec des projets concrets. La Ville de Besançon s'y attèle, actant une stratégie en faveur d'une Ville créative, dynamique, solidaire, écologique, en transition volontaire au bénéfice des générations futures. »

Anne Vignot, Adjointe déléguée à la Transition énergétique, au développement durable à l'environnement et au cadre de vie

GOLD
Cit'ergie
European Energy Award

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

Ce label, par sa dimension européenne et l'importance du réseau de villes engagées, a donné aux habitants une référence pour mesurer la place d'une politique de l'Énergie dans une collectivité telle qu'une commune et aussi la place des avancées réalisées par Besançon à l'échelle européenne et nationale dans le domaine de l'Énergie. Le rôle du conseiller est important, en complément de son évaluation régulière avec les visites annuelles, il est source d'inspiration par le retour d'expériences qu'il anime.

Si la loi sur la Transition énergétique impose désormais l'établissement du Plan Climat Air Énergie à l'échelle des EPCI, la Ville réaffirme sa volonté de tenir un cap. Elle a choisi d'établir une Stratégie Énergie Climat Air propre à son territoire, en co-construction avec le Grand Besançon. Cette stratégie structure sa démarche par l'application de celle de Cit'ergie et donne le cap en voulant maintenir son niveau de labellisation.

LE LABEL CIT'ERGIE EN BREF

Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Énergie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

EN SAVOIR +

Chef de service Etudes et Prospective
Direction de la maîtrise de l'Énergie :
Agnès SERRES - 03 81 41 56 59
agnes.serres@besancon.fr

Site de la ville : www.besancon.fr
Site du label Cit'ergie : www.citergie.ademe.fr
Site du forum eea : www.european-energy-award.org
Conseillère Cit'ergie : **Marie-Luce SAILLARD**

VILLE DE BESANÇON,

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'éco-quartier des Vaites est un projet d'aménagement de 18 ha avec la construction de plus de 1 000 logements. Plusieurs objectifs énergétiques ont été fixés à l'aménageur : une consommation d'énergie conforme à la RT 2012 moins 20 %, et un taux de 40 % minimum d'énergie renouvelable sur le mode d'approvisionnement énergétique, avec une obligation de se raccorder.

La Direction de la Maîtrise de l'Énergie suit tous les permis de construire sur le territoire et vérifie l'attestation de performance énergétique : soit 392 depuis 2013.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis 1985, la Ville de Besançon est équipée d'une GTC (Gestion Technique Centralisée) qui permet de piloter à distance des installations de chauffage, de froid et traitement de l'air. Plus de 200 bâtiments sont ainsi pilotés. Selon une fréquence déterminée, les utilisateurs des bâtiments transmettent à la GTC leur planning d'occupation des locaux, ce qui permet de programmer les horaires de chauffage au plus juste. Pour les locaux à occupation aléatoire (gymnases), la GTC est complétée par un bouton poussoir qui permet aux usagers de déclencher pour une durée prédéfinie le chauffage selon leurs besoins. Ce système permet également de repérer les anomalies de fonctionnement des équipements, et ainsi l'intervention la plus rapide possible de la régie d'exploitation des chaufferies.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU, ET ASSAINISSEMENT

En avril 2016, la Ville a inauguré un nouveau bâtiment avec deux chaudières bois de 8 MW chacune et une chaudière gaz de 19 MW. Cette nouvelle chaufferie vient renforcer les moyens de production de chaleur de la chaufferie urbaine existante, suite à l'augmentation des besoins avec le raccordement d'un nouveau quartier. Aujourd'hui, le réseau de chauffage urbain permet d'alimenter près de 25 000 habitants. Avec l'utilisation de la chaleur issue de l'incinération des déchets et les chaudières bois, le réseau de chauffage urbain de Besançon est alimenté à 85 % par des énergies renouvelables. D'un point de vue environnemental, la baisse des rejets de CO₂ sera de 15 000 tonnes par an, l'équivalent du CO₂ produit par le patrimoine de la Ville.

MOBILITÉ

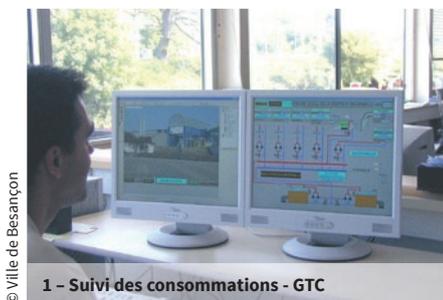
Autour de l'arrivée du TGV et de la mise en place du tramway, la Ville de Besançon a métamorphosé la gare centrale de Viotte en Pôle d'échanges multimodal. L'enjeu majeur est le développement de la mobilité en créant une gare traversante de part et d'autre des voies, accessible à tous les modes de déplacements : car, bus, taxi, autopartage... Une zone de stationnement sécurisée a été créée pour les motos et les vélos, où les utilisateurs de deux roues peuvent déposer leurs casques, ou bénéficier des kits de dépannage (gonfleur de pneus, booster de batterie...). On trouve également des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Ce pôle est accompagné d'un enjeu urbain avec le projet d'aménagement d'un nouveau quartier doté de multiples fonctions (tertiaire, résidentiel, commerces...).

ORGANISATION INTERNE

Chaque année, la Direction de la Maîtrise de l'Énergie organise pour les agents de la collectivité une formation sur la thématique Énergie. En 2015, dans le cadre d'une meilleure gestion des équipements sportifs et de l'organisation de manifestations sportives, 90 agents de la direction des sports ont participé à une demi-journée de sensibilisation à la sobriété énergétique. L'objectif de la formation a été de donner des clés aux agents pour agir directement, ou en informant les utilisateurs des installations en faveur des économies d'énergie. En retour, les agents ont établi une liste de propositions concernant les économies d'électricité, d'eau et de chauffage.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

L'opération «Commerce écocitoyen» est basée sur une charte d'engagement. Cette action vise à engager les commerçants dans un processus d'amélioration continue par le biais de diagnostics et de formations. Plus de cent commerçants sont mobilisés et s'engagent sur des pratiques plus vertueuses en termes d'économie d'énergie, de déchets ou de consommation d'eau.



Cit'ergie EN PRATIQUE

Cit'ergie permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue. Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.

